



**FINANCES**

# **CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL POUR UNE RÉELLE PRISE EN COMPTE**

La CFDT Finances entend défendre les droits des agents et leurs construire de nouvelles garanties dans le cadre des restructurations en cours et à venir.

## **REMETTRE LE TRAVAIL AU CENTRE DE LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE**

La simple gestion comptable des effectifs ne démontrera jamais son efficacité : il faut partir du travail et de son organisation pour ensuite attribuer des effectifs.

Pour la CFDT Finances, tout projet, quel que soit sa nature, doit faire l'objet d'études d'impacts préalables et doit être anticipé au travers notamment d'une association étroites des agents concernés.

## **METTRE EN PLACE UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE PRÉVENTION**

La prévention des risques professionnels et notamment des risques psychosociaux doit être une priorité à toute réorganisation.

C'est pourquoi les études d'impacts doivent être de véritables préalables indispensables.

De même, le contenu du guide de conduite de projet doit être utilisé dans son ensemble et notamment la partie imposant l'association des agents le plus en amont possible du projet.

## **CONTINUER À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL DE TOUS LES AGENTS**

Au-delà de l'anticipation et de l'accompagnement des agents pour toute réorganisation ou réforme, un suivi doit pouvoir être assuré postérieurement en terme de conditions de vie au travail afin que la réalité du travail soit prise en compte.

De même, tous les agents doivent accéder à des espaces de discussions pour participer à l'amélioration de leurs conditions de vie au travail.

Pour la CFDT Finances, les formations spécialisées sur les conditions de travail des futurs CSA devront pouvoir agir concrètement sur tous ces sujets.



Je soussigné(e)

Mme M. 

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

**ADHÈRE À LA CFDT**Coordonnées personnelles

Adresse :

Mél personnel :

Téléphone portable : | | | | | | | | | |

Renseignements professionnels

N° d'agent ou matricule :

Mél prof :

Direction :

Service d'affectation :

Téléphone professionnel : | | | | | | | | | |

Ville :

Portable professionnel : | | | | | | | | | |

**RÉFÉRENCES POUR LA COTISATION ANNUELLE**

Grade :

Catégorie (A ou B ou C) :

Echelon :

Indice :

Quotité de travail : %

Salaire imposable mensuel :

**Remettez ce bulletin  
à un militant  
ou  
rendez-vous sur  
[finances.cfdt.fr](https://finances.cfdt.fr)**

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**Référence unique de mandat | | | | | | | | | |  
(à compléter par le syndicat)**Type de paiement : Récurrent**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**CRÉANCIER : CFDT****ICS : FR88ZZZ254894****Coordonnées du syndicat****Nom du titulaire du compte à débiter****IBAN du compte à débiter** | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |**Fait à** Le**Signature**

**Mentions légales :** Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précisées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.